

Jeux olympiques

n'avons aucune raison, à ce moment-ci, de remettre en cause quoi que ce soit ou de quelque façon que ce soit la manière dont la ville de Montréal s'est comportée sur le plan international.

Y a-t-il eu une seule occasion où le maire de Montréal s'est présenté au Comité international olympique et où le public canadien a eu des critiques à formuler de la façon dont le maire s'est acquitté de son mandat? Non, madame le président. Pourtant, lorsqu'il s'est agi des Jeux olympiques, on a toujours mis en doute à chaque mois, à chaque semaine, d'autres éléments contingents des jeux. La semaine dernière, mercredi, le maire de Montréal et le président du COJO comparaissaient à la commission municipale du Québec. On avait fait grand état du retard. On a démontré que depuis janvier dernier, un retard de 11 semaines s'était accumulé. Les entrepreneurs gestionnaires de la construction ont démontré noir sur blanc que cinq semaines de retard avaient été rattrapées, qu'il restait par conséquent six semaines et que dans le court laps de temps qu'il restait, il était certainement possible de rattraper les cinq semaines.

La preuve a été faite, des députés, l'opposition, étaient présents à cette commission parlementaire du Québec, et tout le monde a pu demander directement quelles étaient les causes de ce retard, quels étaient les facteurs qui étaient intervenus et qui avaient modifié les prévisions originales. Or, malgré ce scepticisme, cette attitude négative, les Jeux olympiques se rendent bien. Je regrette, ce n'est pas moi qui le dis, mais c'est le public qui le dit en général. Considérons le succès de la loterie olympique, considérons de quelle façon l'entreprise privée a réagi à la concession des licences et des contrats du COJO.

Le 27 septembre 1974, le rapport préliminaire de concession ou de vente des licences et des contrats avait rapporté 10 millions de dollars au COJO. Les prévisions originales étaient de trois millions et demi. Aujourd'hui, madame le président, les revenus que le COJO va retirer de la vente des concessions et des licences s'élèvent à plus de 30 millions de dollars. Est-il possible de croire que le marché public et le marché privé canadiens soient à ce point opposés aux Jeux quand la loterie olympique, les licences et les contrats commerciaux du COJO se vendent aussi bien qu'ils se vendent? En fait, le résultat escompté est dix fois supérieur à celui prévu à l'origine.

Bien sûr il y a eu la monnaie d'argent et c'est précisément ce qui nous a amenés aujourd'hui à reconsidérer le bill C-63. Mais ce programme de monnaie d'argent, madame le président, s'il a connu quelques difficultés, ce n'est ni la faute des députés de la Chambre ni celle de la ville de Montréal, ni celle du COJO. Les ventes de monnaie canadienne sur le marché canadien ont rencontré les objectifs prévus. C'est au niveau des pays qui faisaient face à une situation économique particulière, le Japon et les États-Unis en particulier, que les ventes n'ont pas enregistré les succès escomptés. Si aujourd'hui nous nous retrouvons avec un bill qui permet au COJO et à l'honorable ministre des Postes de frapper des pièces d'or, c'est précisément, madame le président, pour rencontrer cet objectif que le public canadien manifeste son enthousiasme à l'égard des Jeux olympiques. Ce n'est pas un projet de loi que nous imposons au COJO. C'est un projet de loi que le public international réclame si vraiment l'on veut atteindre les objectifs du Comité organisateur olympique.

Madame le président, le comité parlementaire qui a siégé cette semaine à Québec, s'est terminé sur une note qui, je crois, mérite d'être relevée et je terminerai là-des-

[M. Joyal.]

sus. On a dit à ce comité parlementaire, et l'opposition en particulier, que le gouvernement fédéral devait partager le déficit des Jeux olympiques. Or, madame le président, je veux informer mes honorables collègues et ceux de l'opposition que le gouvernement fédéral, que le public canadien a fait un effort exceptionnel pour le succès des Jeux olympiques. Au-delà de 130 millions de dollars seront dépensés par 30 ministères et organismes dans le gouvernement. Je crois que les citoyens du Québec et les citoyens de Montréal se doivent aussi de faire un effort supplémentaire. Il n'y a pas que le gouvernement fédéral qui doit faire un effort supplémentaire.

Le gouvernement fédéral a démontré depuis le début son enthousiasme à la tenue des Jeux olympiques. Si le gouvernement fédéral n'avait pas adopté ces programmes d'autofinancement, les Jeux olympiques n'auraient jamais eu lieu au Canada. Cette formule permettra de financer également les compétitions qui auront lieu au Canada en 1978. Le gouvernement s'est toujours montré très soucieux de rencontrer les objectifs auxquels la réputation du Canada se devait de satisfaire. Les honorables députés qui ont eu l'occasion de voyager à l'extérieur du pays font tous face à cette question: est-ce que les Jeux olympiques seront prêts? Est-ce qu'ils seront aussi bien réalisés que ce que l'ensemble de la publicité laisse paraître?

Je crois, madame le président, qu'à ce stade de l'étude du projet de loi, nous avons une responsabilité individuelle considérable: celle de rétablir la crédibilité du Parlement canadien vis-à-vis des Jeux olympiques, et de rétablir la responsabilité du Parlement canadien de ne pas faire n'importe quelle critique sans avoir lu les journaux et sans avoir lu les débats des autres Parlements provinciaux qui siègent au pays.

Si les amendements mis de l'avant par l'opposition officielle avaient vraiment revêtu un caractère essentiel! L'honorable ministre des Postes s'est toujours montré très ouvert à recevoir quelque amendement que ce soit de la part de l'opposition. Je crois, madame le président, que la façon dont il s'est comporté tout au cours de l'étude de ce projet de loi mérite notre plus entier appui. Je lui sais gré qu'il manifeste autant de compréhension que de doigté pour permettre au Canada de faire honneur aux Canadiens en 1976.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Madame le président, je voudrais dire quelques mots au sujet de ce projet de loi.

● (1420)

[Traduction]

Ce bill ne représente qu'un infime partie de l'«aventure» olympique. Le COJO, comité responsable de l'administration et du financement des Jeux, fait face à un déficit des plus imposants, de l'ordre de 250 à 300 millions de dollars ou peut-être davantage, selon les estimations. Ce bill lui permettra de réduire quelque peu ce déficit. Cependant le COJO et ceux qui doivent régler la note connaîtront tout de même un déficit malgré les ressources supplémentaires que procurera ce bill.

[Français]

Mes collègues ont essayé d'améliorer ce projet de loi. Ils ont fait des suggestions valables pour éliminer certains défauts graves de ce bill, mais le gouvernement n'acceptait pas leurs suggestions.